

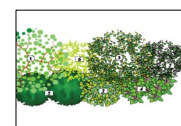


Église de Bonneval

Agenda



du 19 janvier au 18 février 2017 : recensement de la population. Faites bon accueil à Madame Lange, notre agent recenseur .

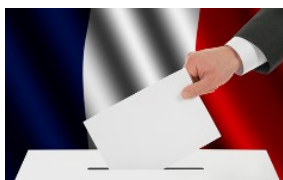


Important: Réunion bocage dans le cadre du PLUI prévue en janvier. Lire l'article en page 2



Dimanche 5 février : galette des rois à partir de 16 heures dans la salle de réunions de la mairie: 06 79 97 27 23

Dates des élections



Dimanches 23 avril et 7 mai : élections présidentielles

Dimanches 11 et 18 juin : élections législatives

La Nouvelle de Saint Aubin de Bonneval

Bulletin n°57

Janvier 2017

Bonne année 2017 !



Banque d'images/123RF

Toute l'équipe du Conseil Municipal se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite pour vous et vos familles. 2017 est déjà là avec son lot de nouveautés. Ce nouveau numéro de la Nouvelle comporte une annexe de 3 pages, il n'en fallait pas moins pour vous présenter de façon plus précise projets et réalisations en cours et à venir : élargissement du territoire de notre CDC, Plan Local d'Urbanisme,

présentation de la Maison des Services au Public... Le sujet du regroupement des communes dont il était question en 2014 et 2015 n'a pas été abordé cette année. Il en sera certainement question après les élections présidentielles. Ces changements annoncés depuis longtemps peuvent faire craindre à certains la perte des services de proximité. Il nous faudra à coup sûr renforcer nos liens de solidarité entre citoyens et entre communes pour faire face au mieux à cette évolution. Que cette année nouvelle soit pour vous pleine d'espérance et de confiance en l'avenir. *Pascale STALLEGGER*

Grande CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault : c'est parti !

Le premier conseil communautaire a eu lieu le 3 janvier dernier. Il a été procédé à l'élection du président et des vice-présidents. Madame Marie-Thérèse Mayzaud a été élue à la tête de de la nouvelle CDC, Madame Nelly Nogues, présidente de l'ancienne CDC de la région de Gacé présidera la commission des Finances et Monsieur Luc Feret, président de l'ancienne CDC des vallées du Merlerault celle des bâtiments et des services techniques. Les autres vice-présidents élus sont : Jean-Pierre Feret (économie), Sébastien Gourdel (tourisme), Alain Lampérière (urbanisme, spanc, eau, assainissement), François Dreux (affaires scolaires, sports), Marie Christine Liard (enfance, jeunesse), Jean-Marie Choulet (culture), Kleber Deslandes (voirie), Philippe Bigot (ordures ménagères, environnement), Marie-Claire Guérin (services à la population).

Je vous encourage à lire en page 3 de la Nouvelle l'article présentant l'espace de la nouvelle CDC et les modalités de sa mise en place.



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal prévoit de protéger le bocage



Le PLUI devra justifier auprès des services de l'Etat la réelle prise en compte du bocage et des enjeux environnementaux en lien. Une réunion de lancement en présence des élus, de la chambre d'agriculture et d'un certain nombre d'agriculteurs a eu lieu le 14 septembre dernier.

Un certain nombre de critères ont été retenus à l'issue de la réunion :

1. le rôle hydraulique de la haie en bord de cours d'eau et en travers de pente
2. son rôle paysager: les haies sur les lignes de crête et les haies en bord de routes et de chemins.



Notre commune a été pionnière en matière de protection de haies, un règlement commun à toute la CDC viendra protéger le bocage et se substituera à notre arrêté de protection.



En concertation avec la CDC, nous allons planifier dans les semaines qui viennent une rencontre avec les membres du Conseil Municipal et les personnes ayant une bonne connaissance du terrain. Des cartes prenant en compte les critères retenus seront produites par le bureau d'étude du PLUI. Cette démarche qui nous amène à rouvrir notre dossier « protection des haies » devra prendre en compte

les contraintes des uns et les souhaits des autres et intégrer l'idée de continuités écologiques et des trames vertes et bleues exigées par le Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.).



Maison
des services
au public



En novembre 2016, l'Espace Accueil Emploi à Vimoutiers a laissé sa place à la **Maison des Services au Public**. Celle-ci a été inaugurée début décembre et propose une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

Les usagers sont accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne.

Quelle que soit votre recherche : démarche administrative, accès au droit, famille, emploi, impôts, retraite... Vous trouverez un interlocuteur compétent pour vous renseigner. Je joins la plaquette à cet envoi !

Recensement des jeunes

Tous les jeunes français (garçons et filles) âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la **mairie** au cours du mois anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent. Cette démarche **obligatoire** permet d'obtenir l'attestation de recensement indispensable pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen: permis de conduire, baccalauréat, CAP, BEP... Il facilite l'inscription des jeunes sur la liste électorale.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez au moins 10 min. par jour
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson

P.L.U.I. : Plan local d'Urbanisme Intercommunal

La première phase a été réalisée. Il s'agit du diagnostic initial. Vous pouvez le consulter en mairie et consigner vos observations.

Vous pouvez télécharger la « Nouvelle » sur le site de la C.D.C. du pays du camembert en sélectionnant « les communes » puis « Saint Aubin de Bonneval »

Rédaction : Commission du Bulletin, Mairie de Saint Aubin de Bonneval. Rédactrice : Pascale Stallegger